

AR PREFECTURE

016-200054047-20170208-2017_02_08_06-DE

Recu le 21/02/2017 Arrête le plan de financement suivant

DEPENSES		RECETTES	
Aménagements généraux	MONTANT HT	Subventions sollicitées	MONTANT
travaux d'aménagement	214 941.90€	Etat - FSIPL 60%	183 361.86€
tranche ferme	90 661.20€	Réserve parlementaire	6 000.00€
tranche conditionnelle		Conseil Départemental	8 000.00€
		• Schéma du bâti	10 000.00€
		• Enrobé	
		Auto financement	98 241.24€
total HT	305 603.10€	total HT	305 603.10€

- Dit que le calendrier de travaux s'établit comme suit :
 - démarrage des travaux d'aménagement 2ème semestre 2017, pour une durée 3 mois
- Précise que la commune récupère la TVA
- Indique que le projet n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit déclaré complet
- Dit que les crédits sont inscrits au budget 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve ce plan de financement
- Sollicite une aide financière au titre du FSIPL
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 9 février 2017

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

